

Action 1	L'accès aux médecins traitants et aux médecins spécialistes <i>Mission 1 : Favoriser l'accès aux soins</i>
----------	--

Typologie de l'action	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante
Porteur	<i>PAPE Anne-Laure, Infirmière libérale, Entzheim SCHMITT Yannick, Médecin généraliste, Lingolsheim</i>
Axe stratégique du CLS	
Contexte et enjeux locaux	<p><u>Accès aux médecins traitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 8,9% de la population de plus de 17 ans sur le territoire n'a pas de médecin traitant : <ul style="list-style-type: none"> o 0,9% de la population de plus de 70 ans n'a pas de médecin traitant ; o 1,2% de la population avec ALD n'a pas de médecin traitant ; o 0,8% des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire n'a pas de médecin traitant. - Sur 109 médecins traitants exerçant sur la CPTS, 33 ont plus de 60 ans ; - Répartition inégale des médecins sur le territoire de la CPTS : la majorité d'entre eux est présente sur 4 villes (Illkirch, Lingolsheim, Ostwald, Eckbolsheim), proches de Strasbourg) ; - 1000 patients en moyenne par médecin ; - Les médecins ne prennent plus de nouveaux patients, en raison d'une patientèle déjà trop importante, des pathologies chroniques plus complexes à suivre, vieillissement de la population etc. <p><u>Accès aux médecins spécialistes (hors médecine générale) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concentration des médecins spécialistes à Illkirch-Graffenstaden et Lingolsheim ; - Densités de médecins spécialistes faibles sur le territoire de la CPTS ; - Problème du renouvellement des spécialités libérales.
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS)</u>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Objectif général	Favoriser l'accès aux soins, des habitants du territoire en favorisant l'accès aux médecins traitants et aux médecins spécialistes.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux identifier l'offre de soins et les professionnels de santé disponibles sur le territoire - Identifier les patients sans médecin traitant.
Objectifs opérationnels	<p>1) Sur la promotion de l'accès aux soins de premier recours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les médecins généralistes disponibles pour suivre de nouveaux patients au cabinet et à domicile et diffuser l'information via un outil adapté - Identifier les professionnels paramédicaux et les dentistes disponibles pour suivre de nouveaux patients au cabinet et à domicile ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les patients en ALD sans médecin traitant et leur proposer un accompagnement vers un nouveau médecin traitant - Sensibiliser les professionnels de la CPTS sur l'importance de réaliser des visites à domicile - Créer une campagne d'information sur la place du médecin traitant et de l'intérêt d'un suivi coordonné <p>2) Sur la promotion de l'accès aux soins de deuxième recours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la communication entre le premier et le deuxième recours, au travers d'un outil de communication partagé et de « mon espace santé » et en assurer la promotion. - Identifier les médecins spécialistes en activité acceptant des nouveaux patients et/ou des patients difficiles à déplacer (accessibilité des locaux) et/ou proposant de la téléconsultation. - Identifier les spécialités pour lesquelles l'accès est particulièrement difficile ; - Mettre en place un groupe de travail sur la mise en œuvre de méthodes alternatives de recours spécialisé (télémédecine notamment) ; - Organiser des temps d'échange entre professionnels de la CPTS pour faire connaître le rôle des uns et des autres ; - Créer une campagne d'information sur l'intérêt du parcours de soins auprès du grand public 	
Étapes de mise en œuvre – Description	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe de la CPTS fait un travail d'analyse et d'identification des professionnels en capacité d'accueillir de nouveaux patients et met à disposition ces informations. - Mise en place d'un groupe de travail au sein de la CPTS sur la base de cet état des lieux afin de <ul style="list-style-type: none"> 1/Communiquer auprès des patients, des associations d'usagers, des partenaires de l'action et des professionnels eux-mêmes sur les professionnels disponibles 2/Identifier des pistes d'actions pour les territoires non suffisamment pourvus en médecins spécialistes et médecins traitants en collaboration avec la CPAM, l'ARS et la Faculté de médecine. 	
Durée de l'action	<input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début : Fin :	
Partenaires de l'action	ARS, CPAM, France Assos Santé, URPS, Mairies, professionnels de santé du territoire, GEMINSTAL	
Public visé	<input checked="" type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels* <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	* Préciser si professionnels : <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
Territoire d'intervention	Territoire de la CPTS	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	<i>Travail en cours</i>
	<i>Financeurs et montants</i>	ACI CPTS
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Moyens nécessaires - Logistiques - Impressions - Salle de formation - Salle de réunion

		<p>Moyens nécessaires - Numériques/Informatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'information partagé - Site internet de la CPTS <p>Moyens nécessaires - Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail de coordination/gestion de projet : élaboration des outils, mise à jour du site internet, organisation de réunions - Temps de travail des professionnels de santé du territoire impliqués - Temps de travail des partenaires impliqués
<p>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	
<p>Politiques Publiques concernées</p>	<p>Programme régional de santé ARS Grand-Est 2018-2028</p>	
<p>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de listes de professionnels réalisées - Nombre de professionnels informés sur le suivi coordonné - Nombre de spécialités différentes informées - Nombre de patients ayant un MT (indicateurs donnés par la CPAM) - Nombre de personnes en ALD sans médecin traitant (indicateurs donnés par la CPAM) - nombre de MT sur le territoire (indicateurs fournis par la CPAM) - nombre de professionnels de deuxième recours réalisant de la téléexpertise (indicateurs donnés par la CPAM) - Nombre de patients ayant reçu des informations - Nombre de patients en ALD sans MT accompagnés par la CPTS 	